Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 23 mars 2022 fixant au titre de l'année 2022 le nombre de postes offerts au concours externe spécial pour le recrutement de conservateurs stagiaires, élèves de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

NOR: ESRH2205265A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 23 mars 2022, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2022, au concours externe spécial pour le recrutement de conservateurs stagiaires, élèves de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, réservé aux titulaires d'un doctorat, est fixé à 2 (deux).